

Assister aux épreuves orales d'exposé et d'entretien du concours externe d'administrateur-adjoint 2014

Il est possible d'assister aux épreuves orales d'exposé et d'entretien du concours externe d'administrateur-adjoint qui auront lieu du vendredi 16 au dimanche 18 mai 2014 dans les locaux de l'Assemblée nationale.

En raison de la taille de la salle considérée, les places réservées au public sont limitées à trois personnes par demi-journée.

Pour réserver une place, vous devez adresser votre demande à concours@assemblee-nationale.fr **avant le mercredi 30 avril 2014 à 12 heures**, en faisant figurer dans votre message vos prénom, nom, adresse postale et numéro de téléphone. Seules les demandes adressées par courriel à cette adresse seront prises en compte.

Les places seront attribuées par ordre de réception des courriels, selon un planning préétabli. Vous n'aurez la possibilité ni de choisir les date et horaire de votre réservation, ni d'échanger votre place avec une autre personne. Si la date et l'horaire qui vous sont proposés ne vous conviennent pas, vous devrez renoncer à votre place. Une liste complémentaire sera établie en cas de désistements.

Si une place vous est attribuée, vous devrez transmettre au service des Ressources humaines par courriel une copie numérisée de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport. Vous recevrez ensuite une convocation vous permettant d'assister aux oraux.

Le public assistant à l'épreuve d'interrogation orale doit être en tenue de ville. Il doit rester neutre, silencieux et ne pas troubler l'épreuve. Par ailleurs, l'usage d'appareils photographiques, d'enregistrement, de téléphonie ainsi que de tout autre appareil numérique est interdit dans la salle d'épreuve.